

Journée d'étude 2005 - SEREC

„Hors des agglomérations, point de salut ?“

Einsiedeln – 11 novembre 2005

JOURNEE D'ETUDE SEREC EINSIEDELN – 11.11.05

« QUELLES PERSPECTIVES POUR LES REGIONS
PERIPHERIQUES ET LES AGGLOMERATIONS ? »

Présentation de M. François Seppey
Chef du Service de l'économie et du
tourisme
du Canton du Valais

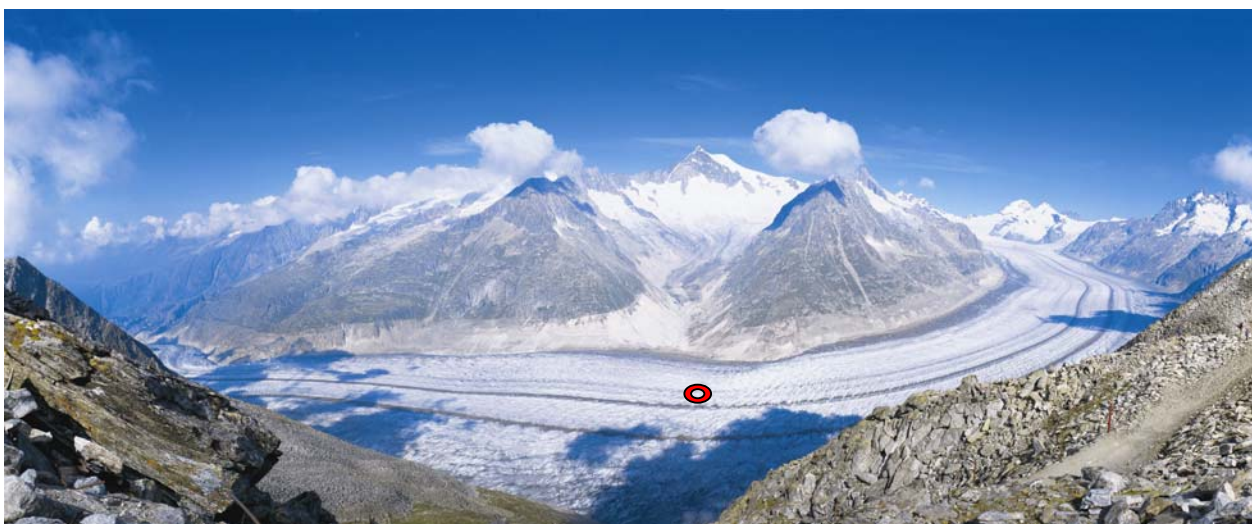
Monsieur le Président,
Messieurs les Intervenants,
Mesdames, Messieurs,

« Quelles perspectives pour les régions périphériques et les agglomérations ? », tel est le titre de l'intervention que l'on m'a demandé de vous présenter aujourd'hui. Je dois vous avouer qu'il s'agit là d'un redoutable honneur et ceci à plus d'un titre.

Premièrement, parce qu'il existe sur le sujet à peu près autant d'idées bien arrêtées que nous sommes de participants à cette journée d'étude. C'est dire que le risque est grand de se retrouver seul avec ses idées, bien évidemment persuadé que la raison est de ce côté et l'erreur de l'autre et confronté à la situation exactement inverse chez d'autres intervenants.

Deuxièmement, parce que, en tant que représentant de ce que l'on appelle communément une région périphérique, on attend de cette intervention soit la confirmation que ces régions ne savent que quémander ce qu'elles estiment leur revenir de droit, soit une attitude conciliante, immédiatement interprétée comme un acte de soumission destiné à obtenir perfidement la même chose que précédemment, mais d'une autre façon.

Troisièmement, et c'est peut-être la plus grande des difficultés, parce que les apparences sont trompeuses. Bien évidemment, la première question qui vous vient à l'esprit est « Mais qu'est-ce que cela peut-il bien signifier et ou veut-il en venir ? ».



Si vous regardez la photo qui vous est présentée, vous y reconnaîtrez immédiatement – et pas seulement à cause du soleil qui inonde ce paysage – un des lieux les plus magnifiques du Valais, le glacier d'Aletsch. En soi, cette image n'est effectivement pas trompeuse.

Elle vous montre bel et bien ce que vous trouvez lorsque vous passez des vacances chez nous : des paysages sublimes, du soleil, une nature intacte, de l'air pur et toutes autres raisons qui amènent par millions les touristes dans nos Alpes.

Si vous regardez la photo plus attentivement, vous y verrez un point rouge, situé bien au milieu. Le point rouge n'est en soi également pas trompeur. Il marque simplement un endroit spécifique et attire l'attention sur quelque chose de particulier.

Seule la combinaison de ces deux éléments, soit le glacier d'Aletsch et le point rouge, avec un troisième, à savoir les données statistiques de l'Office fédéral de la statistique – c'est dire si l'on peut considérer que l'on devient maintenant plus sérieux – seule cette combinaison disais-je nous montre que les apparences sont trompeuses.

En effet, par la mise en perspective des ces différents éléments, nous basculons de la périphérie à l'agglomération. Comment ceci est-il possible ? Tout simplement, parce que le point rouge se situe sur la commune de Naters et que celle-ci est au sens de l'OFS une des 10 communes qui constituent l'agglomération de Brig – Visp – Naters, regroupant plus de 32'000 habitants. Et soudain, ce qui semblait une évidence, à savoir que l'on était sur la photo dans une splendide région périphérique, n'en est plus une : nous sommes effectivement dans une agglomération...

Les apparences sont trompeuses, disais-je. Pour souligner encore un peu plus ce fait, il faut relever que la Suisse compte à ce jour 48 agglomérations, dont plus du tiers se situent dans le territoire concerné par la Convention des Alpes.

C'est dire que contrairement aux apparences, la notion d'agglomération n'est pas cantonnée à Zurich, Bâle, Genève ou Lausanne, mais qu'elle concerne bel et bien de plus vastes portions du territoire national que ce que l'on peut imaginer de prime abord.

Errare humanum est, perseverare diabolicum ! Pour montrer une dernière fois que, sur le thème des relations entre agglomération et périphérie, on ne peut s'en tenir à l'a priori, allons consulter les bases d'information d'Avenir Suisse, qui n'est certainement pas le plus ardent défenseur des régions décentralisées.

Qu'y constate-t-on ? Tout simplement que les parties non couvertes par les régions métropolitaines - au sens où le think tank de l'économie les entend naturellement - comprennent, entre autres toute la Suisse centrale, qui compte ainsi au nombre des régions dites périphériques. Quel autre pays au monde oserait le paradoxe d'avoir comme périphérie la partie qu'il dénomme lui-même centrale ?

Ces trois exemples démontrent clairement qu'on ne peut se fier aux apparences initiales et se pencher sur la problématique des différents équilibres entre les régions qui constituent la Suisse sans constater rapidement que le sujet est bien plus complexe qu'il n'y paraît, qu'il ne supporte, par conséquent ni jugement à l'emporte-pièce ni solution toute faite et qu'en la matière, comme en tant d'autres d'ailleurs, le compromis helvétique sera certainement appelé à la rescousse.

Dès lors, afin de mieux percevoir la réalité dans laquelle nous sommes appelés à évoluer, il semble nécessaire de faire un état de la situation telle qu'elle se présente à ce jour. Pour ce faire, l'approche ne saurait être unidimensionnelle, car ceci ne saurait suffire à une analyse détaillée, et ceci quelle que soit la dimension retenue.

Il nous faut plutôt envisager une approche multidimensionnelle, permettant d'aborder aussi bien la complexité que l'éventuelle complémentarité entre les entités examinées, en prenant comme base de comparaison des critères aussi objectifs que possible, mesurables ou à tout le moins comparable, mais au vu du temps imparti dont il nous sera impossible de faire le tour de façon détaillée et scientifiquement irréprochable. Vous pardonnerez, bien évidemment, les raccourcis ainsi empruntés.

Notre pays se fait, depuis des années, le porteur des notions liées au développement durable. Que ce soit au sein du gouvernement fédéral, de son administration ou d'un certain nombre de gouvernements cantonaux ou communaux, cette approche est adoptée pour définir – ou parfois plutôt pour redéfinir – un certain nombre de politiques globales ou sectorielles.

Pour cette raison, il semble judicieux de dresser le tableau de la situation des entités qui constituent notre pays à l'aune des principes du développement durable, tels qu'ils sont communément définis.

Ceux-ci sont connus, mais un bref rappel permettra encore de constater qu'ils permettent d'analyser la situation de façon pluridimensionnelle, puisque tant les aspects économiques que sociaux ou environnementaux seront abordés.

L'ensemble de ces approches nous permettra de tirer quelques conclusions pertinentes sur l'état actuel, mais surtout sur les perspectives futures, à nos yeux, de nos agglomérations et de nos régions dites périphériques.

Du point de vue économique, on entend fréquemment dire que les centres urbains sont le moteur économique du développement du pays.

La réalité recouvre-t-elle cette affirmation ?

Comme évoqué précédemment, il arrive que les apparences soient trompeuses, ce n'est toutefois pas toujours le cas.

Si l'on s'en tient à la part des différentes régions du pays au PIB, il est vrai que l'essentiel provient des régions urbaines et métropolitaines.

Il faut cependant mettre ceci en perspective avec la répartition de la population sur le territoire. L'essentiel de la population se situe également dans ces zones et il serait pour le moins paradoxal qu'il n'y ait aucun rapport – que ce soit dans un sens ou dans l'autre – entre ces deux éléments.

Les centres de décision, les sièges des grandes sociétés se situent principalement dans les zones fortement urbanisées. Cette concentration favorise naturellement les échanges et le fonctionnement de l'économie et contribue ainsi au développement du PIB national. Pour que ce développement fasse sens et profite à la nation, il faut cependant que le plus grand nombre puisse en tirer profit. On entre ici dans des questions plus philosophiques, mais il n'est pas toujours certain que le fonctionnement actuel de notre économie aille dans le sens de l'intérêt commun.

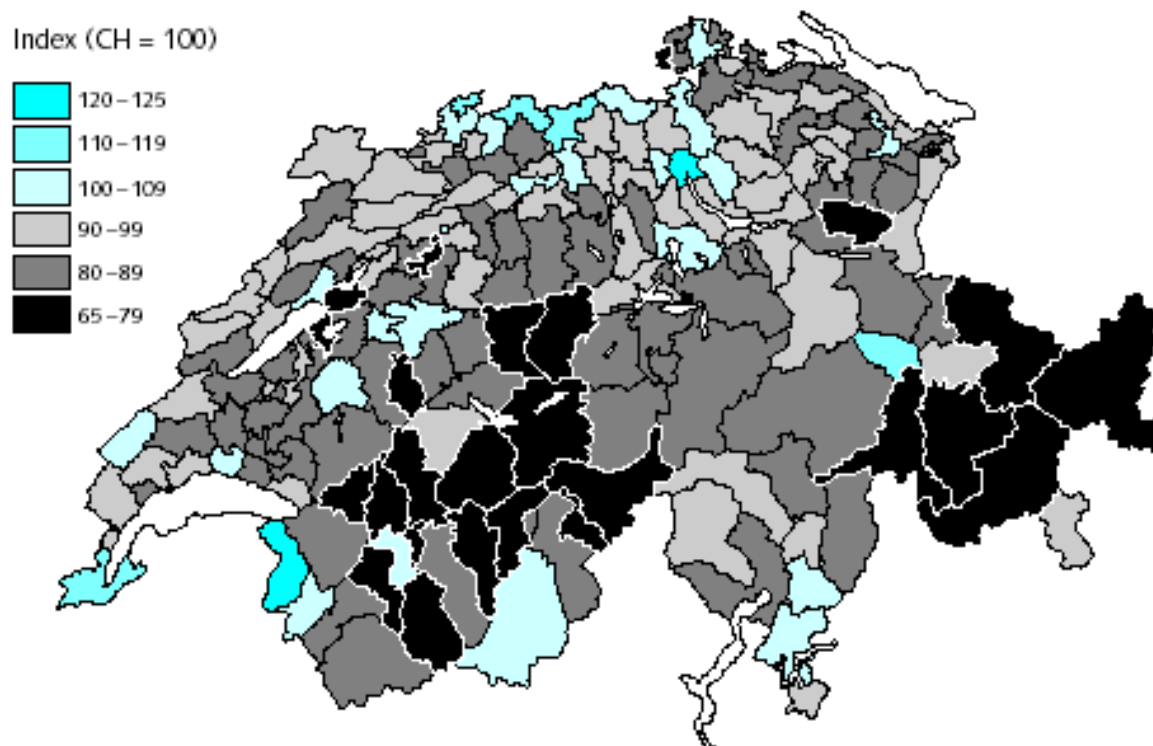
Cet aspect revêt une importance fondamentale au moment où certains milieux économiques voudraient prendre le pas sur les milieux institutionnels ou politiques, par exemple en matière de politique régionale. Nous devons également analyser la situation économique de ce pays en fonction de la redistribution de la richesse qui y est créée.

En outre, les régions périphériques contribuent également au PIB national, même si c'est dans une moindre mesure que les agglomérations. A titre d'exemple, le canton du Valais a un PIB propre de 12 milliards de francs, ce qui correspond grosso modo à celui d'un pays émergent comme l'Estonie, et dont on sait quel appui la Communauté européenne y apporte, au titre du développement de ses politiques régionales.

Ainsi, même si les montants ne sont pas comparables à ceux produits dans d'autres régions de notre pays, ce sont des apports qui sont loin d'être négligeables et qui méritent, par conséquent, que l'on y attache une certaine importance.

Loin d'être des déserts économiques, certaines vallées alpines sont au contraire des centres dynamiques, où la chimie, l'industrie métallurgique, le tourisme ou la fourniture d'énergie électrique représentent un apport essentiel au PIB national.

Abbildung 1: Regionale Verteilung der Arbeitsproduktivität nach Bezirken, 1998



Quelle: Expertenkommission (2003), S. 39.

La carte qui est présentée ici montre que le district de Monthey dans le Bas-Valais a un indice de productivité du travail comparable à celui de la ville de Zurich, alors que le district de Plessur dans les Grisons a le même indice que Genève.

Un troisième exemple est fourni par le district de Viège dans le Haut-Valais qui présente un indice semblable à celui du canton de Zoug.

Dans le même esprit, demandez, par exemple, à nos grandes banques l'importance que revêt le tourisme dans leur stratégie de conquête du marché du Private Banking au niveau européen. Que serait, en outre, la valeur des entreprises et des emplois créés sur le Plateau suisse sans un approvisionnement indigène assuré en énergie électrique ? L'exemple de la paralysie de grandes régions comme la Californie ou de pays entiers comme l'Italie lors de grandes pannes électriques montrent de façon pertinente l'importance que peut revêtir ce facteur de production bien souvent négligé.

A ce titre - et puisque c'est le canton que je représente - je tiens à souligner que le Valais est le premier producteur d'énergie électrique et le deuxième pour la chimie – après Bâle, mais avant bien des régions urbaines – et que l'image que l'on se fait de nos régions est souvent particulièrement fausse.

L'approche économique ne saurait toutefois se limiter aux aspects évoqués jusqu'ici, mais elle doit prendre en compte également l'impact que le développement peut avoir sur l'emploi. Cet aspect est essentiel car la consommation privée demeure un des éléments fondamentaux de la croissance.

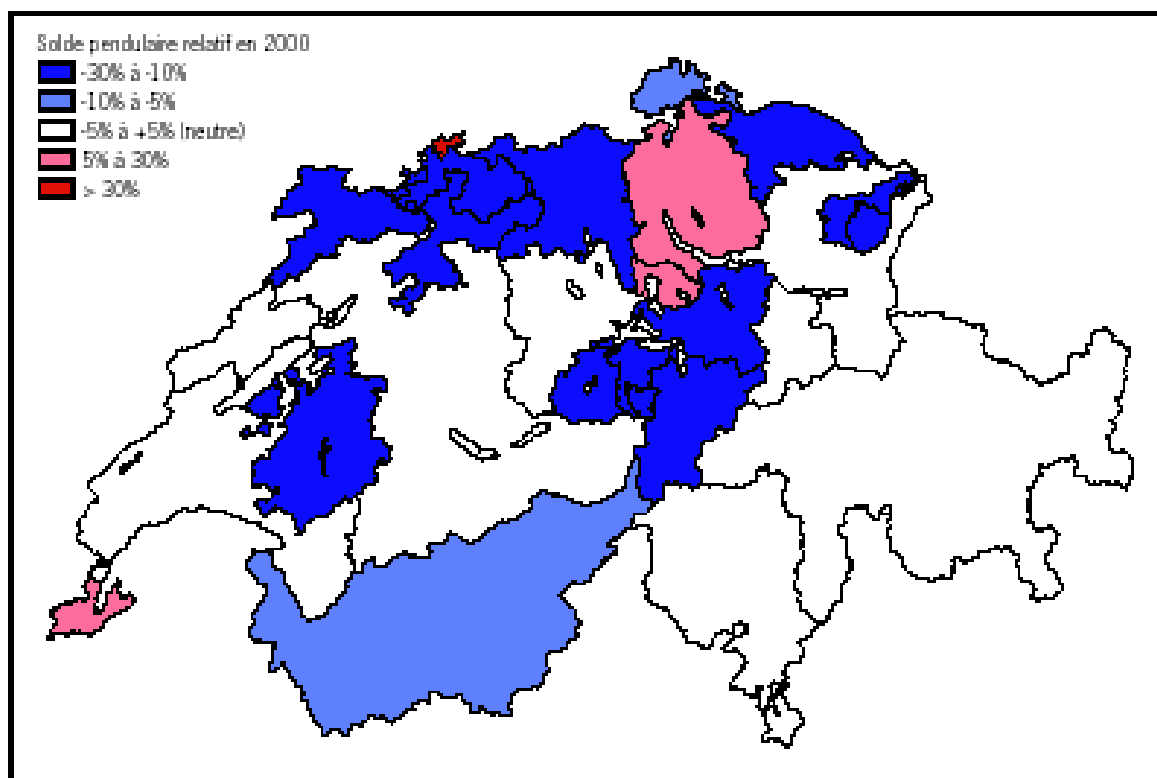
Les chiffres officiels du chômage pour le mois d'octobre 2005 publiés en début de semaine montrent un taux de 7,2% à Genève, de 3,9% à Zurich et à Bâle Ville, de 3,7% en Valais et de 2,2% dans les Grisons, pour une moyenne nationale de 3,7%.

En tirer des conclusions sommaires serait, d'une part, très, voire trop, facile, mais, d'autre part, ne ferait pas de sens étant donné la complexité des mécanismes qui influencent l'évolution du taux de chômage, que ce soit la saisonnalité, la composition du tissu économique, la situation conjoncturelle et / ou structurelle, le contrôle social opéré par la proximité, le taux de population étrangère ou tout autre facteur digne d'intérêt.

Cependant, il ressort clairement de ces chiffres que le tableau qui est dressé du pays n'est pas en défaveur des régions moins urbanisées.

Il convient, d'une part, de le reconnaître et, d'autre part, d'en tenir compte dans notre analyse globale des rapports entre agglomérations et périphéries.

Carte 1: Solde pendulaire relatif (solde en % des pendulaires sortants), en 2000



Source: Recensement fédéral de la population, OFS

Troisième et dernier aspect qui nous amène une vision encore plus différenciée de la situation, la notion de pendularité nous offre la possibilité de nous pencher sur les flux quotidiens entre cantons et de dresser ainsi un autre portrait de la Suisse économique.

La carte qui vous est présentée montre que seuls les cantons de Bâle Ville, Zurich, Genève et Zoug ont un solde pendulaire positif, ce qui signifie que chaque jour plus de gens viennent y travailler que ceux qui quittent le canton pour les mêmes raisons. Ceci est logique et correspond effectivement au poids économique que leur confère leur rôle de métropole.

L'analyse du reste de la carte est cependant nettement plus intéressante, dans le sens où elle montre que c'est à la périphérie des agglomérations que se situe le bassin de pendulaires – à titre d'exemple, on peut citer ici l'Argovie ou Soleure – et non à la périphérie du pays. Si ceci est lié à des notions évidentes de distance à parcourir, il n'en demeure pas moins qu'en l'occurrence ce sont ces zones urbanisées qui dépendent économiquement fortement des métropoles urbaines.

On aborde ici une notion sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir plus tard, à savoir le fait qu'il n'existe vraisemblablement pas une mais deux périphéries, soit la périphérie des agglomérations et la périphérie du pays. Ces deux notions sont différentes et nécessitent certainement une approche fondamentalement différenciée.

Il est temps maintenant de porter notre attention sur l'analyse des aspects sociaux qui revêtent, en termes de développement durable mais également en termes d'équilibres internes du pays, une importance toute particulière.

On dit parfois que les peuples votent avec leurs pieds : cela signifie concrètement que des régions se peuplent alors que d'autres se dépeuplent. Ces échanges peuvent se produire au sein d'un continent comme au sein d'un seul et même pays.

Ceci traduit souvent l'état économique d'une contrée, moins favorisée qu'une autre, mais peut également être lié à des situations sociales spécifiques. Il n'en demeure pas moins que, lors de l'analyse, la prise en compte de facteurs sociodémographiques revêt une importance essentielle.

Indice d'évolution de la population résidente

	1950	2000
BL	100.0	241.9
VS	100.0	173.5
ZH	100.0	172.9
CH	100.0	152.8
SG	100.0	145.4
GR	100.0	136.2
BS	100.0	95.5

Au niveau suisse, entre 1950 et 2000, la population résidente a évolué de 4,7 millions à 7,2 millions, ce qui correspond à un indice 2000 de 152,8 par rapport à la base 1950.

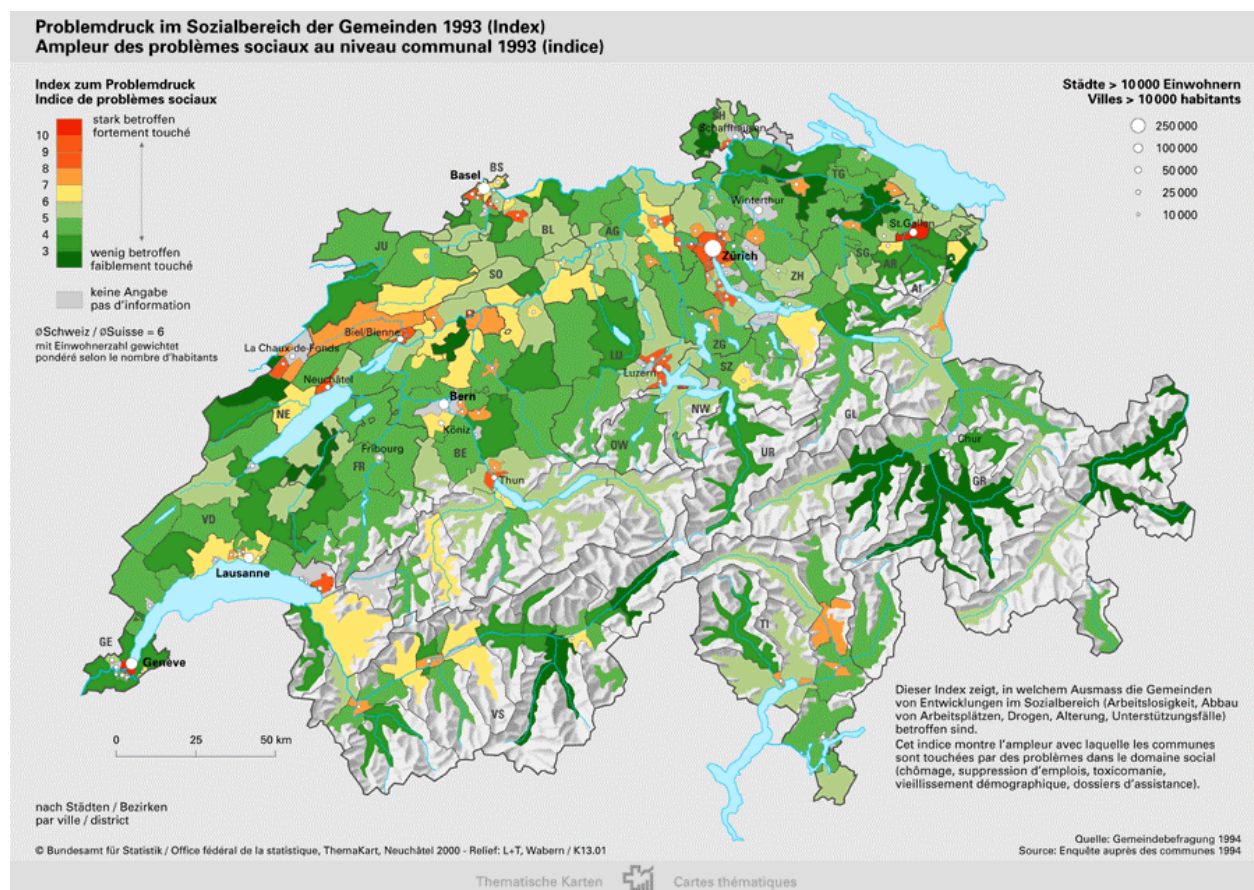
L'ensemble du territoire national a été marqué par cette évolution, cependant pas de façon linéaire et surtout pas de façon régulière entre les différentes régions.

Ainsi, le canton de Bâle Ville a connu durant cette période une régression de sa population, son indice étant en 2000 de 95,5, alors que son voisin Bâle-Campagne présente un indice de 241,9 largement supérieur à la moyenne nationale.

Un autre exemple est fourni par le canton du Valais et celui de Zurich qui présentent, proportionnellement, une évolution de population pratiquement similaire avec des indices respectifs de 173,5 et 172,9. Les cantons de St-Gall et des Grisons montrent pour leur part une évolution inférieure à la moyenne nationale.

Bien évidemment, on ne peut tirer de multiples conclusions de cette observation. Elle permet toutefois de constater qu'il existe des zones urbaines dont l'évolution démographique s'est arrêtée, alors qu'il y a des cantons périphériques, tel le Valais, qui croissent de façon supérieure à la moyenne nationale et tiennent le rythme de la plus grande métropole suisse. Ceci traduit, une fois de plus, la complexité de la réalité helvétique et confirme que les solutions à l'emporte-pièce n'ont aucune chance dans un pays comme le nôtre. Sachons nous en souvenir dans les années à venir.

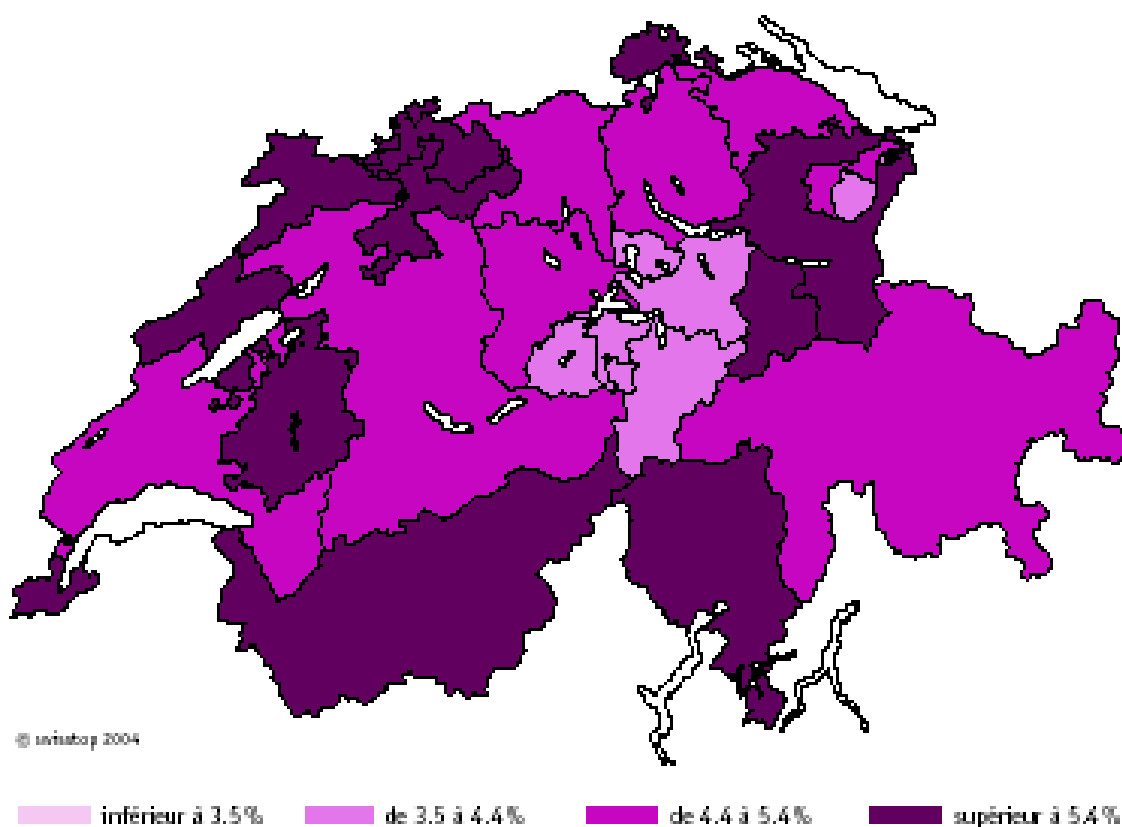
D'autres aspects nous permettent de brosser un portrait nuancé de la situation des agglomérations et des régions périphériques en Suisse.



Si l'on prend, par exemple, la publication de l'Office fédéral de la statistique relative à l'ampleur des problèmes sociaux par commune – qui date, et il faut en tenir compte, de 1993 – que constate-t-on ?

D'une façon générale, les communes urbaines – et tout particulièrement les centres des agglomérations – présentent un taux de problèmes sociaux largement supérieur aux communes environnantes et aux communes rurales. Il existe, il est vrai, d'autres disparités régionales liées vraisemblablement à la situation économique du moment et au taux de chômage qui y régnait alors, mais globalement le portrait qui en découle correspond aux éléments mis en avant par les grandes villes pour défendre, actuellement, leur position. Il n'en demeure pas moins que toutes les grandes villes apparaissent en rouge sur la carte, ce qui traduit l'ampleur de la problématique et en confirme la malheureuse concentration.

Graphique 4.2 Probabilité d'être bénéficiaire de rentes de l'AI par canton, janvier 2004

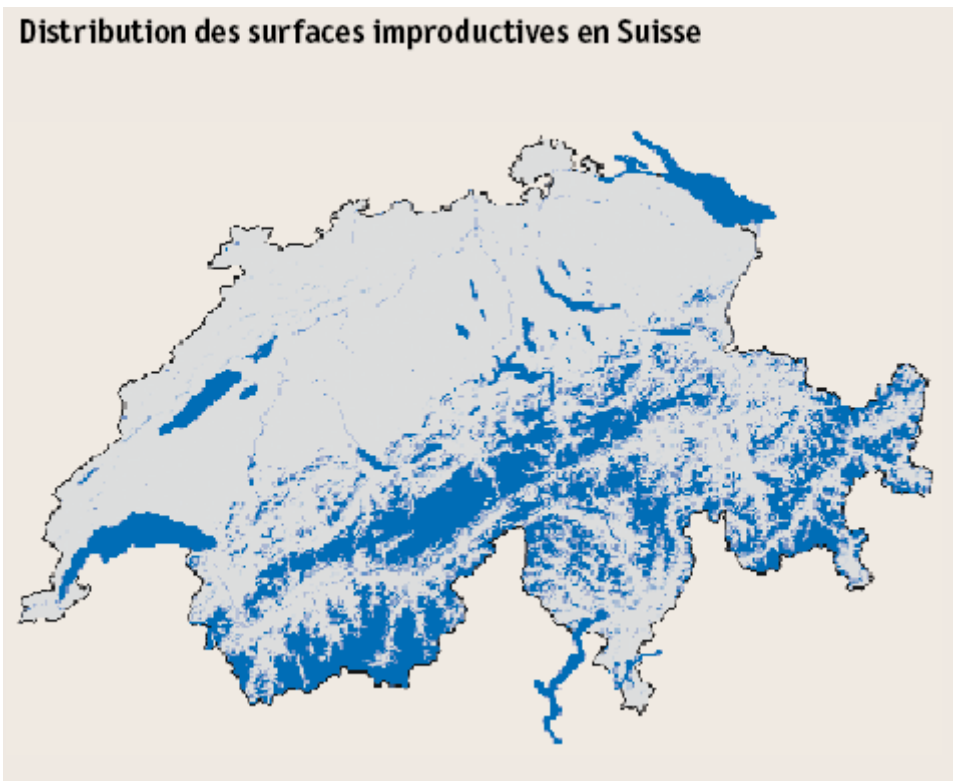


Enfin, dernier exemple lié aux aspects sociaux, la probabilité de bénéficier d'une rente AI varie fortement d'une région à l'autre. Cet indicateur nous montre cependant que la variation dépend plus fortement de facteurs culturels que de facteurs géographiques. Ainsi, tous les cantons latins, de même que ceux de Bâle et Soleure, présentent une probabilité plus élevée que ceux de Suisse centrale.

Il n'existe – et ceci semble dans ce cas particulièrement évident – pas de lien mesurable entre notion d'agglomération ou de périphérie et taux d'acceptation des dossiers AI, de sorte, qu'une fois de plus, nous devons en conclure que la situation est bien plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord.

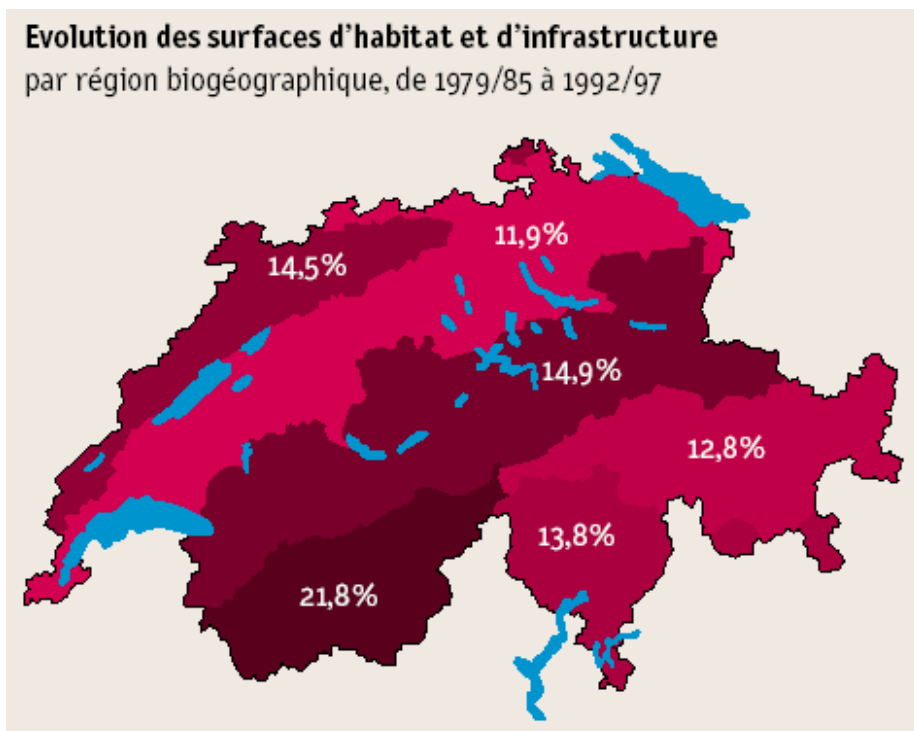
Pour compléter l'analyse, il nous reste à évoquer la dimension environnementale, pour laquelle les préjugés sont tenaces et la conclusion semble être connue d'avance : les régions périphériques et de montagne présentent de ce point de vue un bilan largement supérieur.

Distribution des surfaces improductives en Suisse



Qu'en est-il dans les faits ? La distribution des surfaces improductives, qui correspond dans les faits à des zones pour ainsi dire vierges d'occupation humaine ou d'exploitation forestière, donc à des zones où c'est la nature qui a le dessus, tendrait à prouver que cette analyse sommaire est corroborée dans les faits.

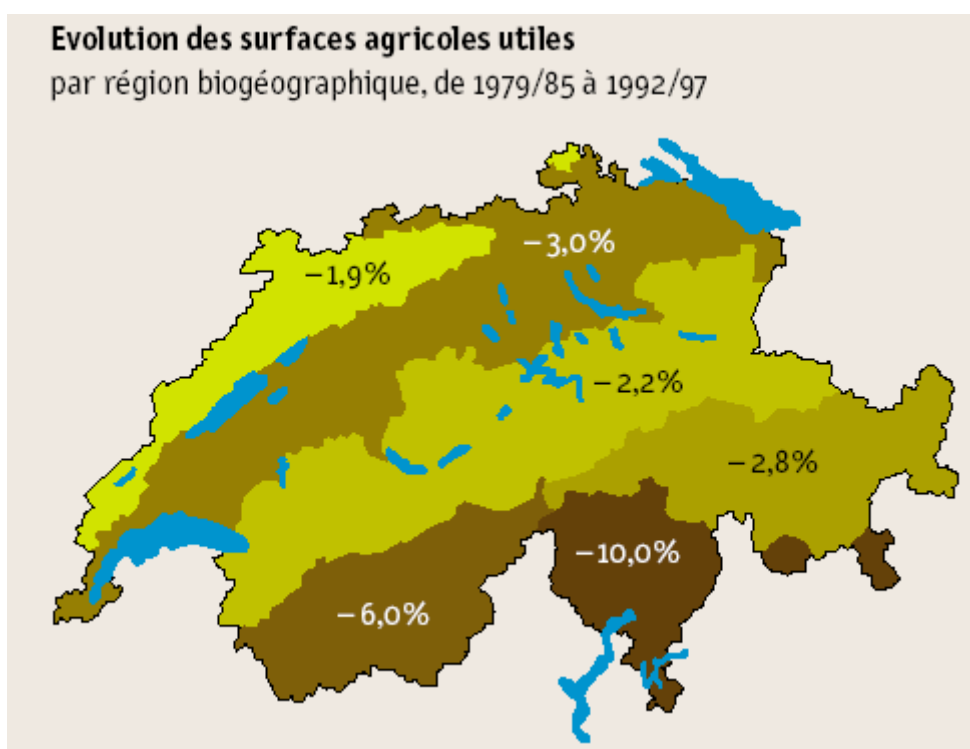
Evolution des surfaces d'habitat et d'infrastructure par région biogéographique, de 1979/85 à 1992/97



Une vision plus approfondie montre cependant que c'est en Valais que la surface d'habitat et d'infrastructure a le plus progressé entre 1979 et 1997 et que c'est, a contrario, sur le plateau que ce taux a été le plus faible.

La pression qui est ainsi mise sur les zones agricoles – puisque c'est d'abord sur ces terres cultivables que sont prises les zones à bâtir – est donc bien plus forte dans une région périphérique qu'à proximité du milieu urbain.

Ce paradoxe devrait, déjà et par conséquent, nous inciter à la plus grande des prudences dans l'analyse que nous faisons de l'aspect environnemental.



Cet aspect est confirmé par l'évolution des surfaces agricoles utiles durant la même période, qui diminuent de plus de 6% en Valais, de plus de 10% au sud des Alpes, mais « seulement » de 3% sur le plateau. Ceci n'est pas uniquement le fruit de l'urbanisation mais également de la progression des zones boisées.

Si cette évolution de la forêt peut sembler a priori un élément favorable – quoi de plus beau en effet que la forêt en cette arrière-saison automnale ? - il ne faut cependant pas oublier qu'elle pose également un nombre de problèmes considérables.

On peut évoquer, à ce titre, la prolifération du gibier qu'il s'agit ensuite de réguler, l'uniformisation du paysage, qui pénalise à terme l'activité touristique ou encore la perte de tout un patrimoine bâti et historique que nous ne sommes plus à même de sauvegarder.

Enfin, il faut relever la prise de conscience de la dimension environnementale qui s'est faite à l'échelle du pays.

Si les recours des organisations de défense de l'environnement entravent le développement économique – et à ce sujet, il s'agit de relever que l'actualité zurichoise récente nous a montré qu'il fallait prendre en compte cet aspect dans la gestion des projets aussi bien en région alpine qu'au cœur d'une agglomération - il faut reconnaître que des progrès fondamentaux dans l'équilibre entre activités humaines et nature ont été réalisés, de sorte que, s'il est vrai que le potentiel environnemental est plus élevé dans les zones peu densément peuplées, on ne peut simplement estimer que, de ce point de vue, les agglomérations ne remplissent pas leur fonction.

Que retenir de l'ensemble de ce vaste tour d'horizon ?

Premièrement, et comme cela a été relevé dans l'introduction, on ne peut se fier aux apparences. Un certain nombre des critères évoqués montrent un développement plus poussé des agglomérations, alors que d'autres aspects, dans les mêmes domaines, rétablissent l'équilibre en faveur des régions périphériques.

Deuxièmement, l'analyse montre que le découpage entre agglomérations et régions périphériques n'est pas forcément le plus judicieux qui soit pour analyser la situation du pays. En effet, le fonctionnement institutionnel de la Suisse et son fonctionnement opérationnel ne correspondent pas forcément à ce découpage. Sur certains aspects, le Valais et Zurich sont plus proches que Bâle et Zurich, alors que sur d'autres les proximités sont différentes.

Cet état de fait ne nous permet, par conséquent, pas de tirer des conclusions uniformes pour l'ensemble des régions périphériques ou pour l'ensemble des agglomérations.

Troisièmement, et c'est à mon avis, l'aspect central de la problématique qui est aujourd'hui celle des agglomérations, on peut relever dans la réalité l'existence de deux types de périphérie.

Tout d'abord, une périphérie de type national, géographique, qui comprend les zones les moins densément peuplées et, deuxièmement, des zones urbaines ou semi urbaines situées à proximité immédiate du noyau des agglomérations, qui bénéficient de l'offre offerte par les centres sans y participer toutefois en contrepartie équivalente. Le cœur du malaise se situe réellement dans ce déséquilibre interne aux agglomérations.

Dès lors, quelles sont les perspectives des agglomérations et des régions périphériques que l'on peut tirer de cette réflexion ?

Contrairement à l'idée initialement répandue, il n'y a, à mon avis, pas opposition entre ces deux notions, mais il y a nécessité qu'elles se complètent et qu'elles s'enrichissent mutuellement.

A ce titre, la politique fédérale est appelée à jouer un rôle moteur et majeur – pour autant qu'une prise de conscience y intervienne - dans la mesure où il s'agit de mettre en œuvre des moyens spécifiques, aussi bien pour la politique régionale que pour la politique d'agglomération. Les interdépendances qui existent entre ces deux politiques, de même que les interdépendances encore plus fortes qui existent entre les différentes entités de notre territoire ne nous permettent pas d'agir d'une autre façon.

Nous ne devons pas oublier que le meilleur moyen de limiter les problèmes futurs des agglomérations passe par des régions périphériques fortes. Plus nous pourrions maintenir de population hors des

grandes agglomérations, moins les problèmes sociaux, environnementaux ou de transport à l'intérieur même de celles-ci se développeront.

En parallèle, il est dans l'intérêt de l'ensemble du pays de construire des agglomérations à même de dynamiser l'ensemble de son activité économique. Ce dynamisme rejaillira également sur les régions périphériques, qui seront ainsi plus fortes pour répondre aux défis qui leur sont posés.

Pour réussir ce challenge, il est absolument indispensable que les autorités de chacune des entités concernées remplissent leurs tâches spécifiques.

Au niveau des agglomérations, le défi principal consiste à établir un équilibre entre noyau central et périphérie de type urbain ou semi urbain.

Nous devons mettre en place des instruments institutionnels qui permettent de gérer les rapports entre les communes d'une même agglomération et qui réalisent ainsi une péréquation des charges et des recettes qui découlent de l'appartenance à ce qui est, dans les faits, une seule et même communauté.

Les instances communales sont en première ligne, que ce soit au niveau de la ville centre, qui doit réapprendre à s'ouvrir au lieu de se protéger, ou au niveau des communes voisines qui doivent reconnaître le rôle essentiel du centre et accepter de partager tâches et finances.

A ce titre, certaines tensions constatées lors de votations récentes dans le Greater Zurich Area ou lors de la mise en route de projets nouveaux dans les agglomérations fribourgeoise ou lausannoise ne sont pas des indicateurs de progrès.

Il s'agit maintenant de mettre en place un cadre législatif et institutionnel qui permette une reconnaissance effective de la notion d'agglomération, sans que cela ne se fasse au détriment des zones moins peuplées du territoire, ce qui permettra de garantir, le cas échéant, la double majorité.

Ces zones, pour leur part, doivent prendre leur destin en mains, par la mise en œuvre de projets régionaux crédibles, par le regroupement des forces et des compétences, par l'utilisation efficace et conséquente des deniers publics.

Elles doivent pouvoir compter sur l'appui de la Confédération, dont la tâche consiste, entre autres et selon la Constitution – il ne faut surtout pas l'oublier – à encourager l'occupation décentralisée du territoire et à en garantir un développement durable et équilibré.

A titre d'exemple, le canton du Valais a ainsi développé un projet de dynamisation et de diversification de son tissu économique. Visant à regrouper les centres de recherche de la Haute école valaisanne et les compétences des entreprises, le projet « The Ark » a pour mission de développer les secteurs de la biotechnologie, de l'informatique et de l'énergie. S'appuyant sur des centres d'innovation et de création d'entreprises répartis dans la vallée du Rhône, il doit rayonner sur l'ensemble du territoire cantonal, permettant aussi le maintien d'une population dans les vallées latérales.

Parallèlement à cet effort spécifique, d'ailleurs soutenu par la Confédération, le canton est en train de mettre en œuvre le regroupement de ses régions socio-économiques pour en améliorer encore le professionnalisme et pour garantir une utilisation plus efficace des différentes aides. Cette démarche

s'inscrit dans la volonté de répondre aux défis actuels et futurs qui attendent le canton, dans un environnement concurrentiel, mondialisé et globalisé.

La balle est donc d'abord dans le camp des acteurs directement concernés, qu'il s'agisse des régions périphériques ou des agglomérations. Il leur revient de mettre en œuvre leurs tâches spécifiques.

Cependant, et comme au football, on ne peut jouer que s'il y a également un arbitre, qui fixe les règles et les applique : ce rôle revient à la Confédération.

C'est ici l'occasion de dire combien la politique fédérale actuelle, avec les tensions qu'elle connaît, est néfaste au bon fonctionnement du pays.

Pour d'obscures raisons, bien souvent électoralistes ou parfois plus proches du porte-monnaie privé que de l'intérêt public, on abandonne ou on préconise l'abandon des notions de solidarité, de cohésion nationale ou de fédéralisme. Il n'est point besoin de porter nos yeux au loin pour constater les dégâts que le manque de cohésion nationale peut apporter : l'actualité récente des banlieues françaises nous rappelle tristement combien une attention toute particulière doit être portée aux équilibres internes des pays et des nations. Les dérapages, lourds de conséquence, se produisent bien souvent au moment où on s'y attend le moins.

François Chaudet, avocat vaudois, membre de nombreux conseils d'administration et fils de feu le Conseiller fédéral Chaudet, disait dans un article récent du journal *Le Temps* : « La recherche de solutions est difficile pour de multiples raisons. Premièrement en raison de la schizophrénie et de l'irresponsabilité de nombreux responsables : officiellement, il n'y en a point qui soient contre le fédéralisme. Pourtant, le même politicien [...] n'hésitera pas le plus souvent à utiliser les trois niveaux de l'Etat en fonction de critères d'opportunité à court terme. ».

Il continue plus loin, dans une critique sévère à l'égard des forces politiques qui lui sont proches et qui, dans les faits, détiennent la majorité dans ce pays : « Les forces libérales portent une lourde responsabilité en ne défendant pas bec et ongles un système (entendez par là le fédéralisme) qui favorise la diversité, la concurrence, la discipline et l'ambition. ».

Il termine enfin par cette conclusion que je partage et que je vous invite à méditer : « Il n'y a pas de place dans le débat pour le modèle d'une Suisse non fédéraliste. ».

C'est dans cet esprit fédéraliste, qui nous a permis de mettre ensemble et de faire fonctionner ce qui, a priori, ne pouvait pas se faire et ne devait pas fonctionner, à savoir quatre langues et cultures différentes, deux religions, vingt-trois cantons dont certains découpés en demi-cantons, 48 agglomérations et près de 3000 communes, le tout saupoudré d'une immigration venue du monde entier apportant à la fois sa langue, son histoire, sa religion et sa culture, que nous devons envisager les perspectives de nos agglomérations et de nos régions périphériques.

Je vous remercie de votre attention.